FO HEBDO N°35-2020

Août 2020

Informer. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

Résultats de l'observatoire interne

QUAND LES RÉSULTATS DE 40 % DES AGENTS OBJECTIVENT LES REVENDICATIONS SYNDICALES

On aura connu notre Directeur Général beaucoup plus bavard et expansif que dans le discret message laconique de 3 lignes adressé sur ULYSSE lors de la diffsuion des résultats DGFiP de l'observatoire interne 2019.

Ce Grand Communicateur, à la verve habituellement si brillante pour par exemple nous vendre son Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) ou nous *pipeauter* sur le succès de son Nouveau Réseau de Proximité (NRP) auprès des collectivités, fait preuve d'un mutisme révélateur en s'abstenant de tout commentaire sur les résultats 2019 de l'Observatoire.

Il est vrai que notre DG, ne peut trouver motifs à tirer gloire d'un constat aussi édifiant sur l'état du climat social au sein de sa dierction !

Loin d'être anodin, cet exercice annuel s'avère le révélateur du mal-être et du malaise toujours croissant des agents et des services ! De plus, cette enquête est loin d'être anecdotique puisqu'elle recueille les avis de 40 % de nos collègues (plus de 40 000 agents ont répondu), tous grades confondus, avec notamment 12 % de A+ généralement peu enclins aux exercices revendicatifs !

S'il faut tirer de ces résultats 2019 quelques grands enseignements, il sont d'abord ceux-ci :

- 69 % des agents considrent le rythme des changements trop rapide au sein de la DGFIP.
- 84 % des agents portent un jugement négatif sur l'évolution de la DGFIP, contre 76 % en 2018 et 68 % en 2017 !
- 82 % des agents ne sont pas optimistes sur leur avenir au sein de la DGFIP, contre 76 % en 2018 et 67 % en 2017 !
- 83 % des agents ne se sentent pas acteurs des changements conduits au sein de la DGFIP, contre 76 % en 2018 !
- 60 % des agents invoquent les perspectives d'avenir pour justifier de leur stress, quantifié à 6,8 sur une échelle de 10 !

- 75 % des agents ne sont pas satisfaits par les possibilités de promotion ou d'avancement.
- 64 % ne sont pas satisfaits de leur rémunération ; 66 % de la reconnaissance de leur travail !

Chaque année, ce bilan chaque fois plus catastrophique ne parvient pourtant pas à convaincre nos Grands Dirigeants que le chemin choisi pour rénover la DGFIP est une impasse synonyme de risques psycho-sociaux pour les agents et de casse du service public.

La mobilisation de tous s'impose donc comme le rempart à l'aveuglement !

PRIME COVID 19 : COMBIEN DE DIVISIONS ?

La DGFiP a communiqué, fin juillet aux organisations syndicales, des éléments sur le versement de la prime COVID à la DGFiP. Cette prime exceptionnelle, officiellement destinée aux agents particulièrement mobilisés pendant la période d'état d'urgence sanitaire pour assurer la continuité du service a été mise en paiement avec la paye de juillet :

- 18 500 agents ont perçu la somme de 330 euros
- 6 500 un montant de 1 000 euros.

La prime est répartie entre les agents ayant travaillé en présentiel (65%), en télétravail (25%) ou ayant alterné ces deux modes de travail (10%).

Proportionnellement à leur représentation au sein des effectifs de la DGFiP, les agents de catégorie A (25%) et C (20, 75%) sont les moins nombreux à bénéficier de la prime exceptionnelle comparativement aux agents de catégorie B (27,15%) et à l'encadrement supérieur (31,4%).

La répartition des montants par grade, non communiquée, viendrait nuancer ou au contraire alourdir ces constats.

L'enfer, c'est bien connu, est pavé de bonnes intentions. Mais, ayant connu récemment les écueils de la prime PAS, nous aurions pu espérer qu'une prime à enveloppe fermée ne soit pas de nouveau et si vite mise en œuvre.

Un tel dispositif fera toujours davantage de mécontents que de satisfaits et ne pourra jamais permettre de récompenser tous les collègues méritants.

- ✗ **Ce dont les agents de la DGFiP ont besoin**, ce n'est pas d'une prime qui divise, mais d'une revalorisation de l'ensemble des carrières et d'un plan massif de recrutements.
- ✗ **Ce dont les agents de la DGFiP ont besoin,** c'est de perspectives d'avenir et des moyens budgétaires suffisants pour assurer en toute sécurité leurs missions de service public.
- ✗ **Ce dont les agents de la DGFiP ont besoin,** c'est de la reconnaissance concrète de leur investissement quotidien au service du public et de l'intérêt général.

Rédaction : Chrystelle TONNELIER – Christine FLOC'H – Hayette MANSOURI - A-Laure QUERE http://www.fo-dgfip-sd.fr/044
FO DGFiP 44 : 2 rue du Général Margueritte - CS 13513 - 44035 NANTES cedex – : 02 51 12 87 07